

COMORES

## Mayotte – Manifestation en mémoire des victimes de la traversée Anjouan Mayotte

Samedi 19 Février 2011- 15:26:25 - *Immigration clandestine*

Un collectif composé de plusieurs associations et syndicats de Mayotte (Cimade, Resfim, FSU, Sud Education, Gitsi, Mrap, ...) organisent une manifestation « en mémoire aux victimes en mer » le 23 février prochain.



Un visuel percutant

**C**ombien sont-ils qui disparaissent entre Anjouan et Mayotte? Personne n'est en mesure de donner de chiffre exact et vérifiable. Le dernier travail de recensement date du début des années 2000. L'Observatoire de l'Emigration Clandestine Anjouanaise, un collectif d'ONG installées à Anjouan, dont Médecins du Monde, Initiatives Développement et Aide médicale Internationale avait réussi à ce que tous les départs de kwassa soient enregistrés et suivis.

Le dernier chiffre avéré que donne cet observatoire couvre la période allant de juillet 2001 à décembre 2002 et fait état de 183 morts et disparus pour ces 18 mois, dont 104 pour le seul second semestre 2001. Dans le rapport que la cour des comptes vient de publier et qui épingle la politique migratoire de la France d'outre-mer, les naufrages de kwassa sont évoqués, « quatre naufrages par an en moyenne depuis 2007 sont à déplorer ». Le même rapport note également que « les disparitions et décès en mer sont élevés quoique en diminution (64 en 2007, 47 en 2008, 35 en 2009) », reprenant les chiffres de la préfecture de Mayotte qui ne tiennent compte que des naufrages qui ont lieu dans les eaux mahoraises. Au départ d'Anjouan, aucune donnée n'existe, ni sur le nombre de départs, ni, *a fortiori*, sur le nombre d'accidents.

Quel que soit ce chiffre, il est insupportable et inacceptable.

Lors de sa venue en janvier 2010, [Nicolas Sarkozy](#) s'en était pris aux passeurs qu'il avait qualifiés d'« assassins ». Le collectif à l'origine de cette journée du souvenir rétorque dans le même registre en incriminant « les politiques migratoires criminelles et assassines menées à Mayotte et à travers le monde ».

Le collectif rappelle également que « *ce ne sont pas moins de 26.405 personnes dont 6.405 enfants qui ont été expulsés cette année, soit près de 13% de la population de l'île* », mais s'en prend surtout aux entorses aux droits, comme la durée de rétention qui est « *en moyenne de 0,94 jours selon la préfecture* », ce qui ne permet pas aux reconduits de faire valoir leurs droits. La durée de séjour des étrangers en situation irrégulière dans les centres de rétention administrative est en moyenne de 10 à 11 jours en métropole.

Les organisateurs évoquent également les « *actes de répression qui font vivre dans la peur plus d'un tiers de la population de l'île* » ainsi que le « *climat de guerre aux migrants* » qui prévaut à Mayotte depuis plusieurs années. La volonté affichée est de faire parler de cette situation au-delà du lagon. « *Si cette machine semble si efficace, c'est sans nul doute du fait de l'isolement et de l'éloignement de ce territoire perdu au milieu du canal du Mozambique dans l'océan Indien* ».

## A Anjouan aussi, on s'émeut de ces drames récurrents

A Anjouan, le 12 novembre dernier, était organisée, pour la première fois, une journée du souvenir, sur le même thème que la prochaine manifestation de Mayotte. Sous l'égide du comité Maoré, un groupe activiste qui milite pour le retour de Mayotte au sein de l'Union des Comores, des versets coraniques ont été lus dans presque toutes les mosquées du vendredi de l'île, après la prière, en mémoire des victimes de la traversée en kwassa. Une émission de télévision, titrée « *Visa Balladur : génocide légalisé* » avait été diffusée sur les chaînes locales, mais la manifestation la plus lourde de symbole est celle qui s'était déroulée le dimanche 14 novembre, à Shiroroni, à l'extrême sud d'Anjouan, point le plus proche de Mayotte d'où partent de nombreux kwassas. Là, ce sont plusieurs dizaines de victimes qui ont été enterrées là, sur la plage. Il reste une vingtaine de tombes visibles. « *Il y en avait beaucoup plus, mais elles ont été dispersées par la montée des eaux* » nous confirme Sardou.



*La population anjouanaise commence à protester*

Si l'on recherche les responsabilités dans cette hécatombe, on ne peut pas ignorer celle de l'état de l'Union des Comores. Au-delà de la position de principe qui fait de Mayotte, selon le gouvernement comorien, une partie de l'Union où tout Comorien a le droit de se rendre, un certain pragmatisme, à même d'épargner des vies, devrait avoir sa place. Certes, on interdit bien les départs d'Anjouan vers Mayotte, mais si mollement! De plus, comme nous le confirmait encore le mois dernier un passeur de Domoni, « *les gendarmes? Si on leur donne un billet, ils nous laissent partir!* ». De plus, les moyens d'intervention sont maigres (une vedette, éternellement immobilisée à Mutsamudu par manque de carburant), mais, à n'en pas douter, la France ne se ferait probablement pas prier pour financer ce service de surveillance, pour peu qu'il soit efficace. Mais il faudrait alors pactiser avec le diable sur le sujet le plus sensible! Quoi qu'il en soit, le contentieux qui oppose Mayotte aux îles "s<sup>1</sup>/<sub>2</sub>urs" ne sera pas résolu demain et l'on ne peut décemment pas laisser la liste des victimes s'allonger indéfiniment.



*La vedette de surveillance maritime, immobilisée à Mutsamudu, le 9 janvier dernier*

Le crash aérien du 30 juin 2009 avait fait 153 victimes. Un chiffre à l'échelle de celui des victimes qui périssent chaque année entre Anjouan et Mayotte. On peut donc parler de l'équivalent d'un Airbus A320 qui s'abîme chaque année en mer entre Domoni et Sada.

Ce crash avait fait accourir la presse internationale.

Article consulté 250 fois

© 2011 - **Reproduction soumise à autorisation**